

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°66 - Décembre 2014



www.martineglise.fr

**Besoin d'une
chaudière**

**Frank
LELOUP**

**installe, entretient et dépanne
depuis 2 générations**

02 35 06 27 76

Partenaire
GDF SUEZ
DolceVita

GrDF
Accordons
nos projets

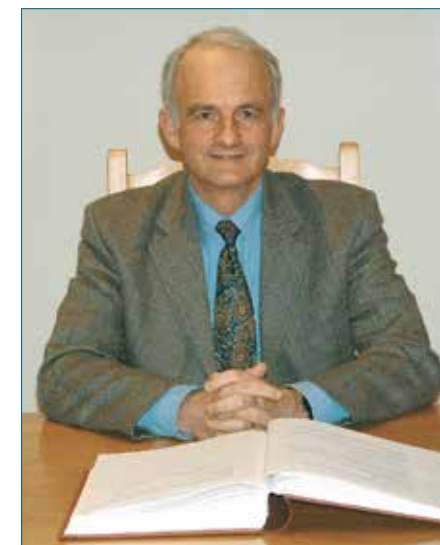
FRISQUET

Economique

Fiable

Française

L'éditorial de Gill Géryl



«Un début d'année 2015 marqué par la tragédie et la tristesse mais aussi par des décisions importantes du Conseil Municipal»

Mercredi 7 janvier 2015, la France connaît une tragédie qui va se prolonger jusqu'au vendredi 9 janvier. Des actes terroristes effroyables et inqualifiables, des assassinats font 17 victimes à Paris. Pendant 2 jours notre pays est plongé dans la stupeur et le recueillement.

Un moment de recueillement demandé par le Président de la République et que nous respectons dès le jeudi 8 janvier à 12 h en mairie avec les conseillers, le personnel communal et les représentants des associations ayant pu se déplacer.

C'est ce même jeudi 8 janvier que nous apprenons, avec tristesse que Madame Jeannine Premier, Maire honoraire de Martin-Eglise, Maire de 1983 à 1995, s'est éteinte dans sa 95ème année. Vous pourrez lire dans ces pages la nécrologie d'une enseignante, devenue élue puis Maire, qui a marqué de son empreinte la vie Martinaise dans la deuxième moitié du siècle dernier.

C'est dans ce climat de stupéfaction et d'émotion, après avoir respecté une minute de silence en mémoire des 17 victimes des événements et de Madame Jeannine Premier, que le Conseil Municipal s'est réuni le 15 janvier pour délibérer sur la création de deux nouveaux commerces sur la Place Mayenne dont l'implantation, si elle se concrétise, marquera un tournant pour l'avenir de l'appareil commercial de notre commune.

C'est un fait acquis maintenant. Le Centre Leclerc va rester sur le pôle commercial d'Etran Rouxmesnil, s'y moderniser et même se développer. De nouveaux commerces s'y ajouteront et d'ores et déjà, entre la pharmacie Marc et Dieppe Nautic, un permis de construire a été déposé pour la création d'une activité médicale ou para-médicale. Non loin de là, une boulangerie va ouvrir à l'emplacement de l'ancien «Pause Café».

C'est dire toute l'importance de consolider l'appareil commercial plus rural du centre-bourg qui va se trouver fragilisé par cette nouvelle concurrence, d'autant que nous avons l'opportunité d'accueillir de nouveaux commerçants :

- un boucher-charcutier dans l'ex-poste.
- la vente directe de poissons et crustacés dans le local occupé actuellement par nos infirmières qui ont gentiment accepté de

transférer leur activité dans l'ex-cabinet de kiné.

Il y a plus de 5 ans maintenant, en créant la Place Mayenne, notre commune a fait un investissement important dans les locaux commerciaux pour y regrouper les commerces et services existants et en créer des nouveaux. Le 15 janvier dernier, le Conseil Municipal, considérant l'importance de consolider cet investissement et de saisir l'opportunité de mettre en place une vraie place de marché, a validé le financement des transformations immobilières des locaux indispensables à l'implantation de ces deux commerces de bouche.

Sans ce nouvel effort financier, les créations envisagées ne pourraient pas voir le jour.

Sous réserve de validation définitive des projets commerciaux en février, les travaux débuteront en mars pour l'ouverture de ces commerces au printemps.

Au cours de ce même conseil, les élus ont délibéré pour la réalisation d'une étude permettant de modéliser une pluie d'importance centennale dans le Val de Grèges particulièrement sensible aux ruissellements lors des orages. Cette étude permettra de mieux appréhender les travaux nécessaires à une meilleure gestion des eaux pluviales rue des Tinterelles, rues Abbé Briche et des Faux Saulniers et pour lutter contre les inondations récurrentes dans ce secteur.

Malgré le contexte conjoncturel et l'effort demandé aux collectivités pour réduire le déficit public, 2015 sera donc une année de réalisation ou de préparation de projets. Ce sera aussi une année riche en animations, d'occasions de nous rencontrer, d'échanger et de se divertir avec un point d'orgue événementiel, le Tour de France qui va traverser la commune, de Palcheul à l'Octroi le 9 juillet prochain. Du jamais vu à Martin-Eglise !

Je vous souhaite une agréable lecture de cette Lettre Municipale et vous recommande aussi le nouveau site internet de la commune complètement repensé. Merci à ma collègue Véronique Mpandou, adjointe en charge de la communication municipale, à Stéphane Skladanowski, conseiller délégué et à l'équipe de rédaction. Belle année 2015 à toutes et à tous.

Gill Géryl
Maire de Martin-Eglise

Gill Géryl

Créa Optik'

Hervé Follain
Emmanuel Brouiller

91, rue de la Barre
DIEPPE
02 35 40 06 21

A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.



Agence de Dieppe
Chemin des Launay
76880 Arques-la-Bataille
Tél. 02 35 04 84 84

E-mail : seine-maritime-nord@eurovia.com

**Nous ouvrons
la voie aux idées neuves**

*L'agence de Dieppe conçoit,
construit et entretient vos routes,
au service des collectivités
et des particuliers*

SOMMAIRE

Editorial	page 3
Etat-civil	page 4
Mme Jeannine Premier (Nécrologie)	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Informations communales	page 7
Développement durable	page 9
Expositions	page 11
Ecoles	page 13
Travaux	page 17
Plan local d'urbanisme	page 18
Vie communale	page 20
Associations	page 26

ETAT-CIVIL

DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2014

Naissances :

Robin SCELLIER	le 7 juillet 2014
Appolline RABOTTIN	le 12 août 2014
Louise LOURENÇO	le 5 octobre 2014

Mariages :

Christophe LE MAUX et Aurélie MAHIEUX	le 26 juillet 2014
---------------------------------------	--------------------

Décès :

Roger DEVERGÉE	le 5 août 2014
Bernard VIVIÈS	le 24 août 2014
Jacqueline DEMOUSTIER	le 8 septembre 2014
Michel DUMONT	le 29 septembre 2014
Claudine BRUNEVAL veuve RIDEL	le 3 octobre 2014
Hélène JEAN épouse PÉPIN	le 16 novembre 2014
Gisèle PORQUIER	le 16 novembre 2014



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

DÉCÈS DE M^{ME} JEANNINE PREMIER MAIRE HONORAIRE

Au moment où nous mettons ce numéro sous presse, nous avons appris le décès de Madame Jeannine PREMIER, maire honoraire de Martin-Eglise, survenu à l'âge de 95 ans, le 8 janvier.



Madame PREMIER a passé son enfance à Saint Ouen du Breuil où elle est née le 31 octobre 1919. Enseignante à Dieppe puis à Martin-Eglise, elle y sera promue directrice d'école et y restera jusqu'à sa retraite professionnelle. Elle a été élue conseillère municipale en 1971, puis 1^{ère} adjointe au maire de 1977 à 1983, avant d'être maire de 1983 à 1995. Ces mandats successifs lui ont valu d'être nommée Maire Honoraire de Martin-Eglise, preuve d'un engagement de tous les instants au service des habitants et des intérêts de la commune.

La croix d'Officier des Palmes Académiques et la médaille départementale et communale lui ont été remises, le 19 juin 1996 en mairie, au cours une cérémonie qu'elle avait voulu intime.

Madame PREMIER a été un maire disponible, proche de ses administrés, sachant s'appuyer sur les compétences de l'équipe municipale qui l'entourait et d'adjoints très impliqués dans leurs délégations respectives. C'est pendant cette période que Martin-Eglise a amorcé son développement économique (création d'Eurochannel, implantation de Toshiba), démographique (résidences Les Garennes et Les Marronniers) et sa transformation (assainissement, salle des sports, 1^{er} aménagement de la Mairie, restauration de l'église).

S'appuyant sur son expérience de directrice honoraire, elle s'est beaucoup consacrée aux écoles. Elle a aussi contribué à développer les actions en faveur des personnes âgées, a participé à la fondation du Club du 3^{ème} âge qui deviendra, sous sa mandature, le Club des Blés d'Or. Elle le fréquentera régulièrement après sa retraite d'élue et le présidera en 1998. A ses nièces, à sa famille et ses amis, l'ensemble des membres du conseil municipal et le personnel communal présentent leurs plus sincères condoléances.

Gill GÉRYL Maire et le Conseil Municipal

PAGE PRATIQUE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	8h30 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune : www.martineglise.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris
Tous les lundis matin.

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi sur deux selon le calendrier suivant :

(calendrier disponible sur le site Internet de la commune)

5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 2, 16 et 30 mars, 13 et 27 avril, 11 et mardi 26 mai, 8 et 22 juin.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas mettre les emballages à recycler dans des sacs plastique mais qu'il faut les déposer directement dans le container.

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h30.
Ouverture ponctuelle le dimanche.
Fermeture le lundi.

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables	8h à 12h et 14h30 à 20h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu (SMOMRE) a mis en place un site Internet qui diffuse des informations concernant les déchets. Le lien est le suivant : <http://smomre.fr/>

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Gill Geryl, maire

gill.geryl@mairie-martin-eglise.com

Alain Maratrat, 1^{er} adjoint au maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication

v.mpandou@mairie-martin-eglise.com

Marie-Claude Laurent, 3^{ème} adjointe en charge du CCAS

ml.laurent@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 4^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

f.demonchy@mairie-martin-eglise.com

Bertrand Crémet, 5^{ème} adjoint en charge des travaux publics

v.cremet@mairie-martin-eglise.com

Christel Petit, secrétaire générale

christel.petit@mairie-martin-eglise.com

Alain Thierry, directeur technique

alain.thierry@mairie-martin-eglise.com

Véronique Dufeuille, chargée de l'urbanisme

v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Bruno Scrève, policier municipal

bruno.screve@mairie-martin-eglise.com



MANIFESTATIONS

1^{ER} SEMESTRE 2015

4 janvier 2015	Loto judo
6 janvier 2015	Voeux du maire
7 janvier 2015	Galette country ALC
13 janvier 2015	Galette Club 2000
16 janvier 2015	Soirée tennis
23 janvier 2015	Accueil des nouveaux habitants
7 février 2015	Soirée judo
8 février 2015	Loto Club 2000
14 février 2015	Soirée théâtre Martin-Eglise Animation
15 février 2015	Loto anciens combattants
21 février 2015	Repas country ALC
7 et 8 mars 2015	Puces couturières Martin-Eglise Animation
21 mars 2015	Soirée Club 2000
28, 29 et 30 mars 2015	Foire aux livres tennis
19 avril 2015	Repas des anciens
1er mai 2015	Rallye ALC
8 mai 2015	Tarot Club 2000
14 mai 2015	Loto ALC
17 mai 2015	Bal country ALC
22 mai 2015	Repas cuisine ALC
23, 24 et 25 mai 2015	Foire à tout Martin-Eglise Animation
29 mai 2015	Soirée théâtre Club 2000
3 juin 2015	Ecole des champions
12, 13 et 14 juin 2015	Spectacles danse Club 2000
16 juin 2015	Spectacle école
19 et 20 juin 2015	Fête de la musique
26 juin 2015	Concert Club 2000 à l'église
27 juin 2015	Repas country ALC
27 et 28 juin 2015	30 ans judo salle des sports

INFORMATIONS COMMUNALES

UNE COMPAGNIE DE THÉÂTRE EN RÉSIDENCE À MARTIN- EGLISE

Dans le cadre du contrat local d'éducation artistique et culturelle, signé entre Dieppe Maritime, l'Etat et la Scène Nationale de Dieppe, chaque année une équipe artistique est accueillie dans une commune de l'Agglomération.

A partir du mois de janvier et pendant 5 semaines jusqu'au mois de juin, La compagnie Succursale 101 sera présente dans la commune de Martin-Eglise. Cette compagnie dirigée par la comédienne marionnettiste touche-à-tout Angélique Friant vient de donner naissance à son nouveau spectacle GRETEL à la comédie de Reims. Il s'agit d'une adaptation visuelle qui s'inspire du célèbre conte et oscille entre forêt sombre, personnages fantastiques et décors aux couleurs tranchées, comme un curieux rêve bigarré à la fois effrayant et magique.

C'est à partir de cet univers que l'équipe artistique souhaite travailler, lors de sa résidence à Martin-Eglise, l'exploration de ce monde fantastique pour créer une installation plastique qui accompagnera le spectacle GRETEL.

Pour Angélique Friant, il s'agit d'inventer un espace féérique en correspondance avec l'univers du spectacle pour proposer au spectateur un voyage sensoriel et interactif, dans lequel il devient acteur, personnage du conte.

Afin de permettre à la compagnie de réaliser ce nouveau projet artistique, la commune de Martin-Eglise a mis gracieusement à disposition le four à pain qui sera petit à petit transformé en maison de sorcière !

Grâce aux rencontres avec les enfants de l'école et avec tous les habitants de la commune qui le souhaitent, l'univers va être riche, varié, et va pouvoir se démultiplier : La chambre de Gretel, sa forêt imaginaire, sa poupée qui prend vie, ses jouets qui se transforment, une maison de sucre, de pain d'épices ... Une sorcière inquiétante, des enfants coincés dans des gâteaux... sont autant de possibles... mais tout est à inventer... et dans cet imaginaire, chacun à sa place.

La compagnie investira le four à pain dès le mois de janvier pour déposer les bases de l'installation plastique. Chaque nouvelle semaine de présence de la compagnie donnera lieu à une avancée. L'installation se construira dans le temps et toutes les étapes de réalisation seront visibles. Pour la clôture de la résidence au mois de juin, toute l'équipe de la compagnie succursale 101 nous réserve un final plein de surprises artistiques et forcément chimériques !



RESEAU DES BIBLIOTHEQUES-LUDOTHEQUES DE LA VILLE DE DIEPPE

La Ville de Dieppe possède des lieux culturels où chacun peut trouver son bonheur en matière de romans, bandes dessinées, jeux, musiques, films... L'accès est libre et gratuit pour tous. Pour pouvoir emprunter, il est nécessaire de s'inscrire. La carte Média Multipass permet d'emprunter des livres, des magazines, des disques, des jeux, des vidéos et des cédéroms. Elle est individuelle ou familiale. Elle est valable dans toutes les bibliothèques-ludothèques de la ville de Dieppe.

Elle est gratuite pour tous les habitants de l'agglomération Dieppe-Maritime.

FETE DES ARTS

Les samedi 19 et dimanche 20 juin 2015, Martin-Eglise fêtera la musique à la salle des fêtes dans le cadre d'un festival des arts.

Le festival accueillera des groupes musicaux de la région et de l'école de musique, du théâtre avec la troupe martinaise des 18 pattes et la compagnie Jehan Ango, un spectacle de cirque avec les saltimbanques de l'impossible, de la danse et du chant. Il y aura également des peintres, des sculpteurs, des photographes et des artisans dont le métier est directement en relation avec l'art.

Nous comptons sur votre présence et sur celle de vos proches et amis pour que ce festival soit une totale réussite.

LE TOUR DE FRANCE 2015 A MARTIN-EGLISE

La 6^{ème} étape du tour de France 2015 traversera notre commune le 9 juillet.

Les coureurs, qui se seront élancés d'Abbeville à 12h55, arriveront par la route de Palcheul entre 14h18 et 14h26, prendront la rue Nicolas de la Chaussée, la rue Saint-Martin, la RD1 en direction d'Etran, la Grande Rue des Salines et la rue de l'Ancien Port entre 14h21 et 14h30. Ils se dirigeront ensuite vers Dieppe pour rejoindre Le Havre par la Côte, terminus de l'étape.

La caravane du tour est annoncée sur la commune entre 12h26 et 12h30.

Cette épreuve entraînera quelques restrictions de circulation dans notre commune. Nous vous tiendrons informés en amont des horaires de fermeture des routes.

Bon tour 2015.



SARL Alberto RIBEIRO

IMAGE - SON
ELECTROMENAGER

3, Rue Victor Hugo - 76200 DIEPPE
02 35 82 88 52
www.proxiconfort-dieppe.fr

OPÉRATION «NETTOYONS LA NATURE»

Le vendredi 28 septembre, les enfants du groupe scolaire Le Vallon ont participé à l'opération «Nettoyons la nature» parrainée par le centre Leclerc qui a fourni les gilets, les gants et les sacs pour la collecte des déchets ainsi que le goûter bien mérité après une collecte fructueuse. Les enseignants et les élus en charge du développement durable, Joëlle et Françoise, ont encadré les écoliers très motivés. Le rendez-vous est déjà pris pour 2015 !

Le développement durable était très bien, sauf qu'on a ramassé pleins de déchets et il y avait pleins de bouteilles d'alcool.

Cette sortie m'a fait comprendre qu'on pouvait trouver autant de déchets dans la nature.

Nous avons ramassé beaucoup de bières, de cigarettes et de papiers. Ça m'a vraiment étonné d'en ramasser autant mais j'ai trouvé que cette sortie était bien.

Ce qui m'a étonné, c'est que Guillaume a ramassé les bouteilles en verre et moi qui ait ramassé un baton de ferdaille.

Ça m'a surpris de voir qu'il y avait autant de bouteilles d'alcool dans l'herbe.

C'était très bien mais j'étais surprise de ramasser autant de déchets. J'ai trouvé beaucoup de cigarettes dans Martin-église.

J'ai adoré cette sortie car ce n'est pas une sortie comme les autres et aussi que nettoyer la planète c'est une bonne action. Je remercie les personnes qui ont eu l'idée.

Nous avons ramassés des déchets. Ce qui m'a étonné c'est qu'il y avait des bières derrière les buissons.

C'était bizarre de trouver autant de déchets dans la commune de Martin-église, surtout cachés !

On a trouvé des déchets qu'on n'avait pas à trouver.





BALADE THERMOGRAPHIQUE À MARTIN- EGLISE

Le jeudi 27 novembre, les habitants de Martin-Eglise ont été les premiers à être sensibilisés aux déperditions de chaleur par l'Espace Info Energie Dieppe-Maritime.

Muni d'une caméra thermique, le conseiller Info Energie a arpenté les rues avec les habitants de la commune et a scruté des logements afin de mettre en lumière leurs déperditions ou leur performance thermique. L'image thermographique permet de matérialiser les défauts d'isolation, les fuites d'air, les points de chauffe ou encore les performances thermiques d'une habitation. Même si les conditions météorologiques spécifiques nécessaires pour une bonne lecture n'étaient pas réunies, cette promenade conviviale a suscité de nombreuses interrogations sur la

renovation énergétique. De retour en salle, différents clichés ont été présentés : la thermographie aérienne du quartier visité, les images de ce que l'on peut identifier avec une caméra thermique et les différents dispositifs d'aides pour financer les travaux.

Pour rappel :

L'Espace Info Energie de Dieppe-Maritime est un **service public gratuit de conseils neutres et objectifs** sur les économies d'énergie. Depuis septembre 2013, L'Espace INFO ENERGIE de Dieppe-Maritime est devenu un Point Rénovation Info Service, dispositif complet d'accompagnement et de financement de vos travaux de rénovation énergétique.

Vous avez un projet de rénovation, de construction ? Vous souhaitez mieux maîtriser vos factures d'énergie dans votre logement ? Contactez votre conseiller de l'Espace INFO ENERGIE. Vous pourrez obtenir des informations sur les travaux d'isolation, le choix d'un appareil de chauffage, les nouvelles réglementations ou encore les aides financières en vigueur...

Destiné à soutenir les travaux d'amélioration énergétique, le COUP DE POUCE ENERGIE de Dieppe-Maritime a été mis en place pour renforcer le dispositif d'aide du chèque Energies de la région Haute-Normandie.



Espace INFO→ENERGIE
Dieppe-Maritime

DES CONSEILS GRATUITS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Vous avez un projet de rénovation, de construction ? Vous souhaitez mieux maîtriser vos factures d'énergie dans votre logement ? Vous souhaitez changer d'appareil de chauffage, faire des travaux d'isolation ou obtenir des informations sur les nouvelles réglementations et les aides financières en vigueur ?

Service public gratuit de conseils neutres et objectifs sur les économies d'énergie, l'Espace Info→Energie est un dispositif qui vous accompagne dans le financement de vos travaux de rénovation énergétique.



PRATIQUE

Espace INFO→ENERGIE DIEPPE-MARITIME
02 32 14 40 69
eie@agglodieppe-maritime.com

Retrouvez toute notre actualité sur l'ESPACE INFO→ENERGIE Dieppe-Maritime et sur www.haute-normandie.infoenergie.org



Au cours du second semestre 2014, la commune a accueilli de nombreux artistes à la chapelle d'Etran et à la salle Sully.

CHAPELLE D'ETRAN

Exposition de peinture
Sabine Perrin de Rocquigny :
Du 23 au 31 août 2014



Exposition de peinture
«De mer à océan»
de JP Fouache :
Du 1^{er} au 11 novembre 2014

Exposition
de bijoux artisanaux
Les 13 et 14
décembre 2014

SALLE SULLY

Exposition de peinture
des élèves de J-J Charles :
Les 29 et 30 novembre 2014



SUR LA GUERRE 1914-1918

Afin de commémorer le centenaire de la grande guerre, la section des anciens combattants de Martin-Eglise a proposé aux habitants de la commune une exposition retraçant les faits marquants de ce conflit. Les membres de la section ont accompli un travail de collecte de documents et d'objets d'époque important. De plus, en accord avec les institutrices de l'école élémentaire du Vallon, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont réalisé 5 panneaux sur lesquels ils ont évoqué avec leurs mots ce que pouvait représenter cette guerre. Cette exposition était visible à la salle Sully du 11 novembre au 16 novembre 2014 et elle a permis aux nombreux visiteurs (200 adultes et 100 enfants) de consulter de nombreux documents et de voir de nombreux objets datant de cette période.



RENTREE SCOLAIRE 2014-2015

ECOLE ÉLÉMENTAIRE «LE VALLON»

Par une belle journée clémentine, les enfants ont fait leur rentrée le 2 septembre 2014.

97 élèves se répartissent en 4 classes à double niveau :

- Mme Lheureux : 16 CP et 7 CE1
- M. Gras : 16 CE1 et 9 CE2
- Mme Lemonnier : 14 CE2 et 11 CM1
- Mme Laurent : 6 CM1 et 18 CM2

M. Gras a rejoint l'école élémentaire Le Vallon à la rentrée. Neuvillais et père de trois enfants, il a exercé pendant seize ans à l'école Jules Ferry à Dieppe et a souhaité enseigner dans une structure plus petite. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



ECOLE MATERNELLE «LES FARFADETS»

51 enfants sont accueillis à l'école maternelle dans 2 classes :

- Mme Reine Blaizel : 7 petits et 19 moyens
- Mme Toussaint : classe unique de 25 grands



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la sortie des classes se fait plus tôt : 15h30 à l'école maternelle et 15h45 à l'école élémentaire.

La commune a été obligée d'adapter les activités périscolaires en conséquence. Celles pratiquées depuis plusieurs années à l'école élémentaire ont été étendues et de nouvelles activités ont dû être mises en place à l'école maternelle.

Le préau extérieur de l'école maternelle a été aménagé pour permettre la pratique de la danse et de la baby-gym.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie de la classe par les différents intervenants.

A l'école maternelle :

- Lundi et vendredi : danse avec Hélène
- Mardi et jeudi : baby-gym avec Yann
- Garderie tous les jours avec Mélanie

A l'école élémentaire :

- Lundi : judo avec Luc, théâtre avec Bruno, Jeu de ballons avec Amelle
- Mardi : Danse avec Hélène, Ludisport avec Nicolas, Environnement avec Brigitte
- Jeudi : Danse avec Hélène, Ludisport avec Nicolas
- Vendredi : Jeu de ballons avec Amelle
- Aide aux devoirs tous les jours avec Dominique

La garderie est ouverte jusqu'à 18h30 sous le contrôle d'Amélie.

Toutes ces activités plaisent aux enfants et fonctionnent bien, ce dont nous nous réjouissons.



EXERCICE PPMS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SEINE-MARITIME

Le 9 octobre 2014, les deux écoles ont participé au plan particulier de mise en sécurité entre 10 et 11 heures. Le thème de cette année était la gestion du risque en cas d'inondations dues à des intempéries. Les enseignantes ont expliqué aux enfants qu'il s'agissait d'un exercice de simulation et ils sont restés dans le calme dans la salle de détente jusqu'à ce que le dispositif d'alerte soit levé.

Cet exercice de sécurité s'est fait en collaboration avec la municipalité, les services de la Préfecture et la radio France Bleue Haute-Normandie.



REPAS DE NOEL

Le repas de Noël proposé par Nathalie, chef de cuisine, le 18 décembre a été très apprécié par les enfants. Le menu était composé des mets suivants :

- Assiette de foie gras et saumon sur toasts
- Palet de veau aux morilles et légumes maraîchers
- Fromage et salade
- Cabosse au chocolat et son cœur caramel noisette

Le tout accompagné de jus de fruit.



NOËL À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE «LE VALLON»

De nombreuses familles étaient présentes à la salle des fêtes le jeudi 18 décembre pour assister au spectacle de Noël organisé par l'école élémentaire et la municipalité. Les enfants ont entonné des chants sous la conduite de leur professeur de musique Régis Delcroix. Puis, pour le plus grand plaisir des enfants, le père Noël a distribué des livres et des friandises offerts par la municipalité.



NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE «LES FARFADETS»

Le bonhomme à barbe blanche s'est rendu à l'école maternelle le vendredi 19 décembre et a remis des livres et des friandises aux enfants. Ils lui ont chanté des comptines et donné des dessins. Ce moment de convivialité s'est clôturé autour de bons gâteaux préparés par les parents.



TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENTS DIVERS

Travaux terminés :

- Sécurisation de l'ère de jeux de la cité Lebon par la fermeture d'un accès avec un merlon et des plantations.
- Réfection d'un trottoir en enrobé chemin des Meuniers à Thibermont.
- Réfection d'un trottoir en enrobé rue Nicolas de la Chaussée.
- Réfection de la voirie en bicouche rue des Faux Saulniers et résidence Les Garennes.
- Réfection en bicouche du parking au bas de la rue Abbé Malais.

Travaux en cours :

- Aménagement de la voirie rampe du Mont de l'Epinette pour contenir les écoulements d'eau provenant du plateau. Le choix des aménagements s'est porté sur la pose d'une bordure béton sur 40 mètres dans le prolongement de celle qui existe afin d'empêcher l'eau de couper à travers champs et d'inonder une propriété située en-dessous. Cette bordure permettra également de renforcer le bord de la chaussée fortement fragilisé.
- Mise en sécurité du passage piétons situé devant l'école maternelle et la pharmacie, à la demande de la directrice et des parents d'élèves. En accord avec la direction des routes, il est prévu de poser deux coussins berlinois (un dans chaque sens) devant le passage piétons avec une mise en zone 30 entre l'entrée et la sortie du centre commercial.
- Aménagement en pavés de l'ancien cimetière.

Principaux travaux prévus en 2015 :

- En priorité, le reprofilage de la rue Henri IV à l'entrée de la commune en partenariat avec la direction des routes qui prendra en charge les travaux de voirie, la commune prenant en charge les trottoirs. L'objectif est de supprimer la flaqué d'eau qui se forme quand il pleut et qui arrose les propriétés voisines au passage des véhicules.
- Reprise des trottoirs de la branche gauche de la résidence de l'Epinette en continuité de ce qui a déjà été réalisé.
- Réalisation d'un bicouche route de la Forêt.
- Aménagement de la voirie et des trottoirs devant le garage rue Nicolas de la Chaussée.



PHASE PADD

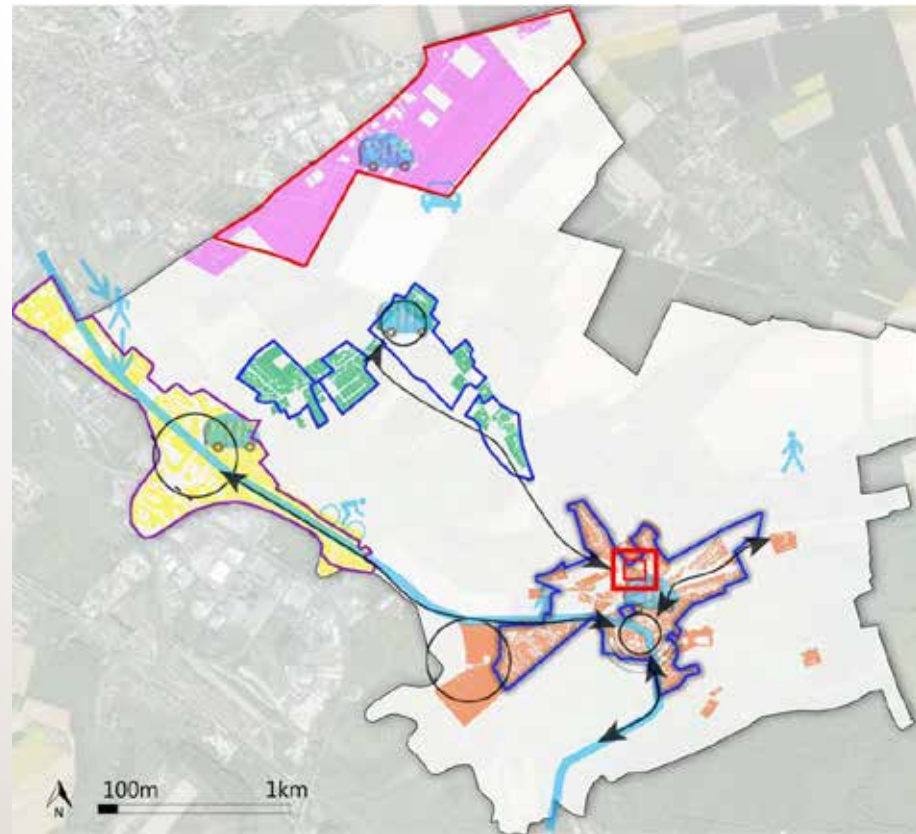
Après le diagnostic, le projet de plan local d'urbanisme en est à la phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Derrière ce qualificatif un peu technique, se cache une pièce centrale du plan local d'urbanisme puisque le PADD exprime la vision stratégique du développement de la commune à l'horizon 2025.

Les trois grandes orientations du PADD du PLU de Martin-Eglise sont les suivantes :

Axe 1 : Mettre en œuvre un développement dynamique et maîtrisé

- Renforcer le centre-bourg et affirmer les différentes entités urbaines communales
- Maintenir le dynamisme démographique et le développement de l'habitat
- Soutenir le développement communal par l'évolution des équipements et des réseaux
- Optimiser et modérer la consommation d'espaces et lutter contre l'étalement urbain
- Optimiser les déplacements : valoriser les modes doux et organiser les circulations motorisées
- Mettre en réseau les espaces publics

Mettre en œuvre un développement dynamique et maîtrisé



Renforcer le centre bourg et affirmer les différentes entités urbaines

- Affirmer les entités urbaines
- Renforcer le centre bourg

Soutenir le développement communal par l'évolution des équipements et réseaux

- Renforcer la centralité avec la création d'un groupe scolaire

Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain : Contenir l'urbanisation au sein de limites définies

- Vocation principale : habitat
- Vocation : activités économiques
- Vocation mixte

Optimiser les déplacements

- Armature des déplacements

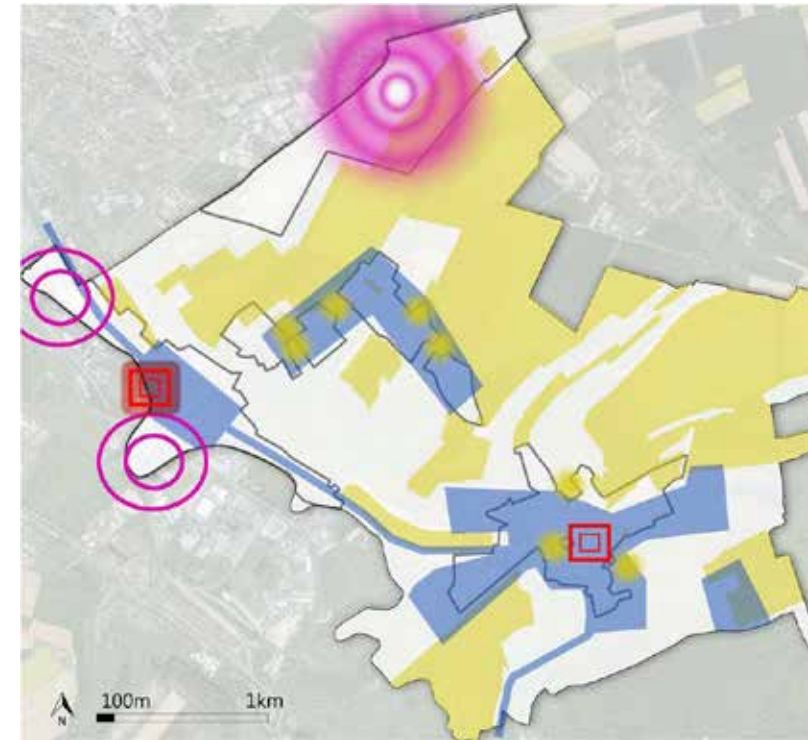
Mettre en réseau les espaces publics

- Armature des espaces publics

Axe 2 : Maintenir et développer le tissu économique communal

- Pérenniser, développer et structurer les activités économiques en cohérence avec la politique communautaire, intercommunautaire et en concertation avec les communes voisines
- Pérenniser l'activité agricole en préservant et optimisant les espaces agricoles
- Maintenir, renforcer et structurer l'offre commerciale
- Structurer et promouvoir les activités touristiques et de loisirs en cohérence avec la politique intercommunale

Maintenir et développer le tissu économique communal



Pérenniser, développer et structurer les activités économiques

- Maintenir et accompagner l'évolution des activités en place sur les terrains disponibles
- Maintenir et développer les activités

Pérenniser l'activité agricole et préserver les espaces agricoles

- Surfaces cultivées
- Exploitations
- Enveloppe urbaine 2023

Maintenir, renforcer et structurer l'offre commerciale

- Soutien à la restructuration dans la limite des espaces disponibles
- Pérennisation et renforcement de l'offre commerciale

Structurer et promouvoir les activités touristiques et de loisirs en cohérence avec la politique intercommunale

- Armature de l'activité touristique et de loisirs

29

Axe 3 : Préserver le cadre de vie communales

- Protéger et conforter le patrimoine bâti et paysager
- Protéger et valoriser les espaces naturels classés
- Prendre en compte les risques naturels et industriels

Préserver le cadre de vie communal



Protéger et conforter le patrimoine bâti et paysager

- Conforter les vues et l'identité végétale, paysagère et patrimoniale
- Organiser le développement à l'intérieur des limites végétales et urbaines

Protéger et valoriser les espaces naturels classés

- Protéger et maintenir les espaces naturels classés et la Trame Verte et Bleue

Prendre en compte les risques naturels et industriels

- Prendre en compte les risques

34

Comme le prévoient les textes, les orientations du PADD ont été présentées et débattues au conseil municipal du 18 décembre 2014.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2014

- Présentation aux conseillers municipaux du projet d'implantation sur le territoire communal d'une usine de méthanisation territoriale qui concernerait les entreprises, les agriculteurs et les collectivités. Les communes de Grèges et Martin-Eglise devront délibérer puisque le projet se situe à 400 mètres environ des habitations des deux communes.
- Information que les animateurs ont été recrutés pour la mise en place des activités péri-scolaires à la rentrée scolaire.
- Dans le cadre d'une convention avec le Football Club Dieppois, décision de recruter un contrat d'avenir qui viendra renforcer les effectifs de l'encadrement du péri-scolaire.
- Reconduction de l'accompagnement technique du Centre de Formation et d'Expertise Culinaire pour la cantine scolaire durant l'année scolaire 2014/2015.
- Nomination de M. Bertrand Crémet, adjoint au maire, comme correspondant intempéries ERDF en cas d'événements à caractère exceptionnel pouvant entraîner de graves perturbations dans la distribution de l'énergie électrique.
- Soutien à la motion de l'Association des Maires de France sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Information sur le projet d'accueil d'artistes en résidence dans le cadre d'une convention avec Dieppe Scène Nationale, l'Etat et l'agglomération Dieppe-Maritime. La commune mettra à disposition l'ancienne poste et le four à pain place Mayenne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2014

- Présentation de l'avant-projet du futur groupe scolaire par le cabinet En'Act Architecture. Après étude de trois hypothèses, l'hypothèse retenue est la construction d'un nouveau bâtiment après déconstruction des bâtiments actuels. L'école élémentaire sera implantée en rez-de-chaussée, l'école maternelle à l'étage.

- Information du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu : modification du règlement de collecte des ordures ménagères. Les camions de collecte n'ont plus le droit de reculer.
- Information que l'instruction des actes d'urbanisme ne sera plus exercée par l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour 36 communes du Pays Dieppois à compter du 1er juillet 2015. Une réflexion est menée pour mutualiser ce service au niveau du Pays.
- Accord sur la proposition faite par l'assureur CNP Assurances Dexia Sofcap de souscrire un contrat groupe d'assurances statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la commune en cas de maladie de ses agents.
- Renouvellement pour un an de la convention avec l'association Education et Sports Canins Dieppois pour utiliser le terrain allée des Stades pour le dressage des chiens.
- Renouvellement pour un an de la mise à disposition des prairies communales à Mme Joëlle Bouley.
- Institution d'une commission communale des impôts directs, composée du maire et de six commissaires (6 titulaires et 6 suppléants).
- Demande à l'agglomération Dieppe-Maritime d'inscrire l'agrément de la commune au nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif dit «Loi Pinel», auprès de la préfecture de Haute-Normandie.
- Signature d'une convention avec le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour l'accompagnement et le conseil dans le projet d'aménagement des voies communales sur Thibermont et sur la RD1, en lien avec le département de Seine-Maritime.
- Inscription des chemins ruraux de la commune permettant de relier la véloroute du Lin à l'avenue Verte au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il s'agit du chemin de la Pyramide, du chemin du Mont Rouge et du Chemin de Brétigny.
- Validation de la candidature de M. Sylvain Georges, entreprise Up Your Com, comme prestataire pour la refonte et la maintenance du site Internet communal.
- Maintien du taux communal de la taxe d'aménagement à 3 % et exonération des abris de jardin de moins de 20 m².
- Validation de l'apposition d'une plaque près de la mosaïque de la salle Sully.
- Décision de ne pas donner suite à l'implantation de l'usine de méthanisation territoriale sur le territoire communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014

- Information que l'agglomération Dieppe-Maritime renonce au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Elle conserve les pouvoirs de police spéciale pour les aires d'accueil des grands passages.
- Information que le département de Seine-Maritime a délibéré pour exonérer de la taxe départementale les abris de jardin de moins de 20 m².
- Point sur le projet d'installation d'une boucherie dans les locaux de l'ancienne Poste place Mayenne.
- Décision de faire appel à des enseignes indépendantes pour reprendre la supérette place Mayenne, dont la situation ne donne pas satisfaction.
- Information que le conservatoire à rayonnement départemental Camille Saint-Saëns de Dieppe souhaite organiser un événement festif autour du dispositif «Musique à l'école» mis en place avec l'éducation nationale et le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Rencontres musicales à l'école élémentaire Le Vallon le jeudi 23 avril 2015 au matin.
- Information que le tour de France passera dans la commune le 9 juillet 2015.
- Information sur le projet de convention à signer entre l'agglomération de Dieppe-Maritime et la commune sur l'organisation et la gestion des services de transport scolaire.
- Présentation du rapport d'activités 2013 de l'agglomération Dieppe-Maritime.
- Validation de l'avenant au contrat avec le bureau d'études Egis Eau pour l'actualisation du schéma communal de gestion des eaux pluviales.
- Information que le promoteur intéressé par la parcelle des Bois de Palcheul ne donne pas suite à son projet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014

- Information d'une baisse des tarifs pour l'achat de 10 tickets Stradibus : 8,50 € au lieu de 8,60 €.
- Information que le garage Fauvel est en vente. Un projet de reprise est en cours.
- Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme.
- Validation de trois modifications dans le tableau des commissions communales.
- Accord pour le changement de dénomination de l'impasse Abbé Briche en rue Abbé Briche.
- Validation pour confier une étude sur la parcelle des Bois de Palcheul à la Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Dieppoise.
- Présentation de l'évolution des projets commerciaux place Mayenne.
- Présentation d'un cahier des charges communal type pour les projets de lotissements.
- Présentation du nouveau site Internet communal.
- Information qu'une étude prospective financière est en cours pour le projet de regroupement des deux écoles et qu'une étude de modélisation relative aux axes de ruissellement va être réalisée sur la zone concernée.

DEVIS GRATUIT

Jany Beaumont
0622820728

Neuf et rénovation

Peinture
Enduit
Isolation
Pose de plaque de plâtre
Revêtement de sol

14 résidence
Les coteaux de Palcheul
76370 Martin-Eglise
jany.beaumont@hotmail.fr
Siret: 79034104400010

COURSE HIPPIQUE

Le prix de la ville de Martin-Eglise s'est déroulé le 25 août 2014 sur l'hippodrome de Dieppe. C'était la première course d'obstacles de la réunion qui a débuté sous une pluie battante. Au terme de la course d'une distance de 3 400 mètres qui comptait douze partants, le n°10, Rosa Belle monté par O. Jouin, est arrivé en tête et a été récompensé par M. Gill Geryl, Maire.



DÉPART EN RETRAITE DE LIONEL LEVACHER



Lionel Levacher a été recruté dans la commune en tant que Contrat Emploi Consolidé du 7 avril 1998 au 6 avril 2003 puis en tant qu'agent d'entretien stagiaire du 7 avril 2003. Il a été titularisé le 7 avril 2004. Il a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2014.

33^{ÈME} FOIRE À TOUT

Plus d'une centaine d'exposants s'étaient donnés rendez-vous sous le soleil le dimanche 7 septembre en centre-bourg et sur la place Mayenne pour la traditionnelle foire à tout. Les visiteurs ont pu flâner et peut-être trouver la perle rare. Ils ont également eu la possibilité d'acheter du pain tout chaud ou de la brioche sorti du four à pain.



SPECTACLE : «MODESTES PROPOSITIONS POUR REMÉDIER À LA TROP FORTE CROISSANCE DE LA POPULATION MONDIALE»

«Combien sommes-nous ? Sommes-nous trop nombreux ? Qui est en trop ? Comment s'en débarrasser ? ...». Des interrogations qui font froid dans le dos et qui pourtant étaient le postulat de la vraie fausse conférence donnée par deux artistes de la Compagnie du Détour à la salle des fêtes le mardi 28 octobre dans le cadre de la tournée proposée par Dieppe Scène Nationale en partenariat avec Dieppe-Maritime. Des modestes propositions farfelues et pourtant hautement documentées qui n'ont pas manqué de faire réagir les spectateurs. Un vrai beau moment de rire, de partage et de burlesque.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

Cette année, la cérémonie du 11 novembre revêtait un caractère encore plus important que les années précédentes. Une messe en mémoire des combattants de ce conflit et de tous les autres a été célébrée à 9h30 en l'église Saint-Martin de Martin-Eglise. Après la messe, une foule importante s'est rassemblée au pied du monument aux morts. Une cinquantaine d'enfants de l'école élémentaire s'était jointe à l'assemblée pour rendre hommage aux soldats martinais morts au cours de la grande guerre. Après l'appel des soldats tombés au front, une gerbe a été déposée au pied du monument et les enfants de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise. Les personnes présentes se sont ensuite rendues à la salle Sully pour découvrir l'exposition consacrée à la première guerre mondiale et partager le verre de l'amitié.



MARCHÉ DE NOËL

Pour le marché de Noël qui avait lieu le dimanche 7 décembre, les employés municipaux avaient construit la maison du père Noël. Ce dernier accompagné de Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants avec des friandises. A cette occasion, un lâcher de ballons a eu lieu en fin de matinée et en milieu d'après-midi. Les visiteurs pouvaient découvrir à l'extérieur des stands proposant des produits de bouches, notamment des pains et des brioches cuits au four à pain. Et à l'intérieur de la salle Sully, ils pouvaient acheter des produits artisanaux pour les fêtes de fin d'année. Malheureusement, la météo exécrable de l'après-midi est venue gâcher cette manifestation.



REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL



Le vendredi 12 décembre, une grande majorité du personnel communal en activité ou en retraite accompagnée des conjoints et des enfants, a répondu à l'invitation de Gill Geryl et de son conseil municipal. Ce fut l'occasion pour tous de passer une soirée conviviale. Après la visite du père Noël qui a distribué des cadeaux pour les petits et les grands, tout le monde a partagé un repas festif.



GOUTER DES AÎNÉS

Cent-cinquante personnes sont venues au traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité le dimanche 14 décembre.

L'animation musicale était assurée par Artistes Promotion sur le thème de «l'envol des années 80». Nos aînés ont pu évoluer sur la piste de danse.

En l'absence des doyens de la commune, Soeur Saint-Michel née en 1913 et M. Louis Pépin né en 1920, les doyens du jour, Mme Marcelle Provin née en 1921, et M. Fernand Clément né en 1925, participaient à cette manifestation conviviale et chaleureuse.

Après cet après-midi récréatif, chacun est reparti avec un colis offert par le centre communal d'action sociale. En 2014, 324 personnes en ont bénéficié.



CENTENAIRE SŒUR AGNÈS-MARIE AU MONASTÈRE SAINTE-MARIE DE THIBERMONT

Le 29 juin 2014, le Monastère Sainte-Marie a fêté les cent ans de Sœur Agnès-Marie, entourée de sa famille, des Sœurs de la Communauté, des personnes qui prennent soin de sa santé, du personnel, du Général Jullien, Président de la société des membres de la Légion d'honneur et de Monsieur Geryl, maire de la commune.

La longue vie d'Agnès Vallois a commencé le 30 juin 1914, à Rouen. Elle est la fille de Gaston Vallois, fils de Jules Vallois, fondateur en 1880 à Notre-Dame-de-Bondeville de la corderie mécanique qui porte son nom, fermée ses portes en 1978 et accueille aujourd'hui le musée industriel de la corderie Vallois.

Infirmière à 20 ans, elle devient religieuse le 15 octobre 1936 dans l'ordre des Augustines de la miséricorde de Jésus au couvent de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Elle prend l'habit le 24 avril 1937, prononce ses premiers vœux le 7 juin 1938 et ses vœux perpétuels le 7 juin 1941.

La nuit du 19 au 20 août 1942, Sœur Agnès-Marie et une douzaine d'autres infirmières dont Sœur Saint Michel (voir ci-dessous) soignèrent de très nombreux soldats blessés à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Son intervention auprès d'Edwin Bennett, soldat canadien, grièvement blessé au visage, lui a valu les honneurs de la France (elle est officier de la Légion d'honneur) et du Canada.

Sœur Agnès-Marie, qui est arrivée au Monastère en 1968, est la quatrième habitante de notre commune à fêter ses cent ans depuis 2009.

Madame Béatrice Godefroy avait eu 100 ans en novembre 2009 à la

maison de retraite à l'OPAD à Dieppe où elle résidait. Elle y est décédée en 2013.

Madame Germaine Prévost, qui avait fêté ses 100 ans en avril 2010 à Martin-Eglise où elle était née et avait vécu toute sa vie, est décédée en avril 2011 à l'âge de 101 ans.

Sœur Saint Michel, née le 24/02/1913, et dont les 100 ans ont été fêtés au Monastère le 3 mars 2013, est dans sa 102ème année.



ANCIENS COMBATTANTS

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2014

Cette année, on commémorait le centenaire de la première guerre mondiale. Le jeudi 11 novembre, la municipalité et les anciens combattants ont voulu rendre hommage à tous les morts pour la France :

- messe à 9h30 à l'église Saint-Martin
- manifestation au monument aux morts à 10h avec lecture de la lettre du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense
- appel des soldats morts pour la France par M. le maire et M. le président.
- minute de silence en hommage aux morts et après que la sonnerie aux morts a résonné
- en clôture de cette cérémonie, interprétation de la Marseillaise par une cinquantaine d'enfants de l'école élémentaire.

Les personnes présentes se sont ensuite rendues à la salle Sully afin de découvrir l'exposition consacrée à la première guerre mondiale. Celle-ci rapportait différents faits de guerre sur quinze panneaux et présentait des objets ayant appartenu à des soldats (baïonnettes, gourdes, médailles...) ainsi que la carte d'identité des 18 soldats martinais morts au combat.

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de la classe de CM2 de l'école Le Vallon se sont impliqués aux côtés de l'association des anciens combattants dans la réalisation de l'exposition. Pour les remercier, la municipalité leur a délivré un certificat de participation à la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.

Le verre de l'amitié est venu clôturer une matinée riche en émotion.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont prêté des documents et des objets se rapportant à cette époque. La semaine de mémoire à travers cette exposition a été un réel succès.

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE 2014

Après l'assemblée générale de l'association, la cérémonie au monument aux morts a eu lieu à 11h30 en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



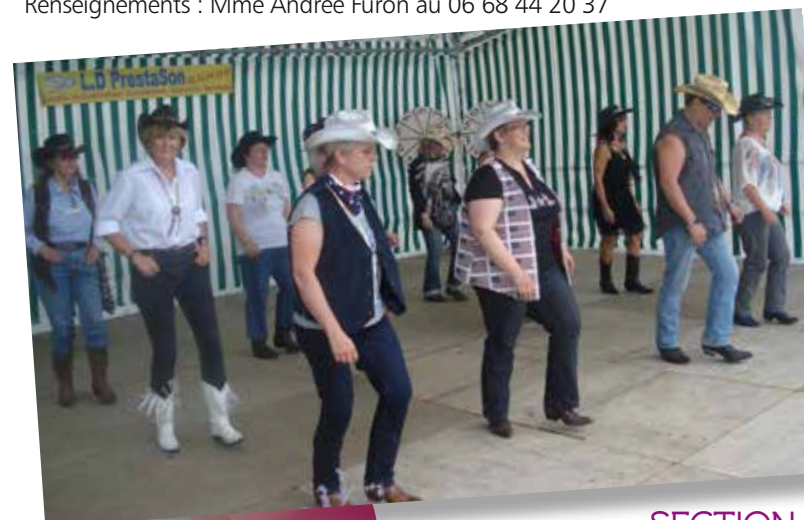
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



LOISIRS ET CULTURE

SECTION COUNTRY

Tous les mercredis de 19h00 à 21h30 à la salle des fêtes.
Renseignements : Mme Andrée Furon au 06 68 44 20 37



SECTION POTERIE POUR LES ENFANTS DE 5 À 10 ANS

Tous les mercredis de 14h30 à 16h00 à la maison des associations.
Renseignements : Mme Françoise Liorret au 02 35 04 46 28



SECTION TAILLE DE PIERRE

Tous les 15 jours, le mercredi de 14h00 à 16h00 aux ateliers communaux, rue des Anciens Moulins.
Renseignements : M. René Jean Facquez au 09 60 17 27 51



Découvrez nos sections sur notre site internet : <http://alc-martineglise.fr/>

ARCHE DE NOE

Les deux établissements, l'Arche de Noé d'une part et le lieu de vie Oasis Circus d'autre part, fonctionnent toute l'année. Pas de repos en juillet et août, contrairement à d'autres associations. Durant le deuxième semestre 2014, de multiples actions ont été menées et de réflexions sur le futur ont été élaborées.

Sur juillet et août

- 1) Des stages ont été conduits avec des associations, en particulier :
 - stage avec le centre de loisirs de Bellemont
 - stage avec le centre Jacques Prévert de Janval à Dieppe
 - stage de découverte avec un centre de loisirs de Déville-les-Rouen.

- 2) Des animations ont été assurées, dont l'animation pendant trois jours du tour de France à la voile : démonstrations, ateliers de découverte, spectacles ponctuels sur un style clownesque. Ces actions ont été menées en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe.

- 3) Enfin, l'Arche de Noé a organisé son traditionnel stage d'une semaine fin août. Une fois encore, la salle d'évolution a été bien remplie de 10h à 16h pendant 4 jours et jusqu'à 20h le vendredi. Nous avons d'ailleurs été contraint de limiter les inscriptions. Ce fut une grande satisfaction pour les enfants et les parents qui sont venus le dernier jour voir les acquis.

A partir de septembre

Quelques étapes importantes ont marqué la fin d'année :
 - pour l'école de cirque, la mise en place des ateliers périscolaires sur Dieppe, sans oublier le redémarrage des cours hebdomadaires,
 - pour le lieu de vie Oasis Circus, après une période difficile, des relations franches et constructives ont été renouées avec l'aide sociale à l'enfance du Département de Seine-Maritime.

ECOLE DE CIRQUE

1) Portes ouvertes

Le dimanche 7 septembre, nous avons ouvert notre école de cirque pour assurer de la communication sur l'historique de l'association, ses différentes actions et ses projets. Des ateliers auxquels pouvaient participer toutes celles et ceux qui nous rendaient visite étaient mis en place.

2) Rentrée scolaire

Courant septembre et octobre, l'Arche de Noé a assuré les inscriptions pour les élèves suivant les cours hebdomadaires à Martin-Eglise. Le plein est aujourd'hui assuré, compte tenu de l'âge des enfants et du quota par intervenant.

Après Noël, une enveloppe avec quelques friandises et un billet de cinéma ont été remis à tous les élèves des cours hebdomadaires.

3) Ateliers périscolaires

L'Arche de Noé a été sollicitée pour être insérée dans le dispositif d'aménagement du temps scolaire sur Dieppe. Tous les jours, des groupes de scolaires participent aux ateliers de découverte des arts du cirque proposés par l'association. Rappelons que, depuis de nombreuses années, l'Arche de Noé animait des ateliers le mercredi en différents lieux de Dieppe : Janval, le Val Druel et Neuville-les-Dieppe. C'est à présent par rotation de cycles de 7 semaines que l'Arche de Noé intervient dans toutes les écoles primaires de Dieppe et Neuville-les-Dieppe.



OASIS CIRCUS

Le lieu de vie est à présent en mode de fonctionnement plus serein. L'aide sociale à l'enfance du Département de Seine-Maritime a confirmé l'habilitation que l'Arche de Noé avait obtenue en septembre 2007 pour l'accueil de jeunes confiés à l'ASE, a alloué un budget pour 2014 valable trois ans et propose à nouveau des admissions.

Le futur

Fin 2014, les bases d'un projet de cirque itinérant ont été définies avec comme objectifs :

- se déplacer avec de nouveaux véhicules et du matériel adéquat dans les communes environnantes, voire sur la Seine-Maritime,
- faire participer les jeunes accueillis sur le lieu de vie,
- communiquer, promouvoir les spécificités des arts du cirque que peut proposer l'Arche de Noé,
- mettre en place à terme des ateliers de découverte, des stages, des projets d'écoles, des animations, des projets spécifiques, de la vente de matériels... vers tous types de public,
- accroître et développer l'ouverture de l'Arche de Noé sur l'extérieur.
- En somme, montrer que l'Arche de Noé est la plus ancienne école de cirque de Seine-Maritime (bientôt 30 ans) et promouvoir son histoire et ses actions vers tous les publics depuis sa création.

Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77

CLUB 2000

La lettre municipale de juin 2014 relatait les événements d'une année complète avec une fin d'année toujours très chargée en événements. A l'inverse, le début de l'année scolaire est principalement marqué par le démarrage des activités et les inscriptions et le planning des manifestations.

ACTIVITÉS

Rentrée de septembre 2014

Rappel des activités avec une nouveauté cette année : la mise en place d'un atelier combi-fitness au lieu de la zumba qui est un peu en perte de vitesse comme ailleurs. Les activités proposées et démarrées progressivement en septembre sont :

- le modern jazz pour jeunes à partir de 3 ans et demi et jusqu'aux adultes le mardi, le mercredi principalement et le vendredi



- le hip-hop jeunes, ados et adultes le mercredi et le vendredi
- la gymnastique le jeudi à 19h



- le théâtre avec «la Troupe des 18 pattes» le mardi soir
- le yoga le vendredi à partir de 17h30
- la chorale avec l'ensemble vocal de Martin-Eglise le lundi à partir de 18h30



Par ailleurs, Club 2000 continue à proposer des ateliers danse dans le cadre des ateliers périscolaires sur toute la semaine depuis la rentrée de septembre.

MANIFESTATIONS

A venir :

- Loto le dimanche 8 février
- Soirée dansante avec repas couscous le samedi 21 mars
- Concours tarots le vendredi 8 mai
- Soirée théâtre le vendredi 29 mai
- Gala de danse le vendredi 12 et samedi 13 juin.

SUR LES DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE

1) Inscriptions

Les inscriptions se sont faites sur septembre et octobre principalement avec une augmentation du nombre d'adhérents par rapport à l'année précédente.

2) Loto du 11 novembre 2014

Ce loto s'est déroulé dans une bonne ambiance et a permis aux chanceux de repartir avec, entre autres, une caméra Gopro, un robot Kitchen, une parture de lit complète, 2 places pour un menu gastronomique, un Blender chauffant. 18 lots étaient à gagner. Un loto était réservé aux enfants et un autre organisé pour gagner des bons d'achat. Grand succès pour ce dernier qui a permis de redistribuer 500 € en bons d'achat.

3) Assemblée générale du 13 décembre 2014

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée en la présence de Gill Geryl, maire et d'Alain Maratrat, 1er adjoint. Après lecture des traditionnels rapport moral, rapport d'activités et bilan financier, l'approbation de l'action menée par le conseil d'administration a été obtenue à l'unanimité. Les membres qui se représentaient ont tous été réélus à l'unanimité : Véronique Barré, Christian Obry et Rosita Vallot. Par ailleurs, Elisabeth Bergounioux, qui avait été cooptée en



cours d'année, a été élue membre du conseil d'administration.

4) Goûter des enfants

Comme chaque année, des friandises et une place de cinéma ont été remis à tous les jeunes adhérents. Le début d'année 2015 sera marquée par la poursuite de ces actions conviviales avec la cérémonie des vœux suivie de la galette des rois, réservées aux adhérents.

Cette action festive est organisée conjointement par Club 2000 et l'Arche de Noé.

CLUB DES BLÉS D'OR

Pendant les vacances estivales, c'est avec tristesse que nous avons appris le 21 août le décès de Mme Lucienne Allais âgée de 92 ans, après 23 ans de présence au club ! Les membres du club adressent toute leur sympathie et leurs sincères condoléances à sa famille.



Le club a repris ses activités le 2 septembre avec les repas d'hiver en octobre et novembre et le repas de Noël en décembre.

Les pré-retraités et retraités sont cordialement invités à venir nous rejoindre chaque mardi de 14h à 18h salle Yvonne de Rocquigny pour des jeux de cartes, de sociétés... Le meilleur accueil leur sera réservé.



CALENDRIER
RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS
ANNÉE 2015

06 Janvier : Reprise du Club	09 Juin : Repas anniversaires
13 Janvier : Assemblée Générale	23 Juin : Loto du Club
20 Janvier : Repas mensuel Galette des Rois	14 Juillet : Super Loto
03 Février : Loto du Club	01 Septembre : Reprise du Club
17 Février : Crêpes	15 Septembre : Loto du Club
24 Février : Repas mensuel	13 Octobre : Repas mensuel
24 Mars : Repas mensuel	08 Novembre : Super Loto
28 Avril : Repas mensuel	17 Novembre : Repas mensuel
19 Mai : Loto du Club	15 Décembre : Repas de Noël

8 Mai : Restaurant (sous réserve)

★ Pour les repas, confirmer votre présence 1 semaine avant ★

Tél : 02.35.83.82.80 ou 02.35.04.44.23

CLUB TOUS LES MARDIS
SAUF AU MOIS
D'AOUT

LES SALTIMBANQUES
DE L'IMPOSSIBLE

VACANCES D'ÉTÉ ET DE TOUSSAINT

Stages dans les centres de loisirs de Bois-Guillaume, Le Bec-Hellouin, la Varenne, Derchigny, Saint-Nicolas d'Aliermont, Ferme Européenne des Enfants, initiation au trapèze volant à Flers.

SPECTACLES ET ANIMATIONS

- Stage à l'école Albert Malet de Limésy
- Journée de l'enfant à Dieppe
- Fête du cheval à Forges-les-Eaux
- «JE(U)» à Neaufles-Saint-Martin, Lieurey, Vibeuf, Fontaine-le-Dun, Cressy
- Ouverture du festival du film canadien à Dieppe
- Animation à Héricourt-en-Caux
- Initiation et sculpture sur ballons à Bolbec
- «Mémoires de quartiers» à Neuville
- Foire aux harengs à Dieppe
- Soirée privée pour Orange au restaurant La Fabrik à Rouen

4^{ÈME} TRIMESTRE 2014

- Reprise des cours hebdomadaires le mercredi après-midi (60 élèves)
- Reprise des cours au Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile de Dieppe, au centre Wynnicott, au centre de Fontaines à Eu
- Huit interventions par semaine dans les écoles dans le cadre des activités périscolaires
- Initiation à Déville-lès-Rouen
- Stage à l'école Saint-Exupéry de Quincampoix et au collège de Clères dans le cadre du Contrat de Réussite Educative Départemental





www.martineglise.fr